QUAND LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE S'INSTALLE DANS LE PAYSAGE

L'EXPÉRIENCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

AVEC LE COLLECTIF PAP

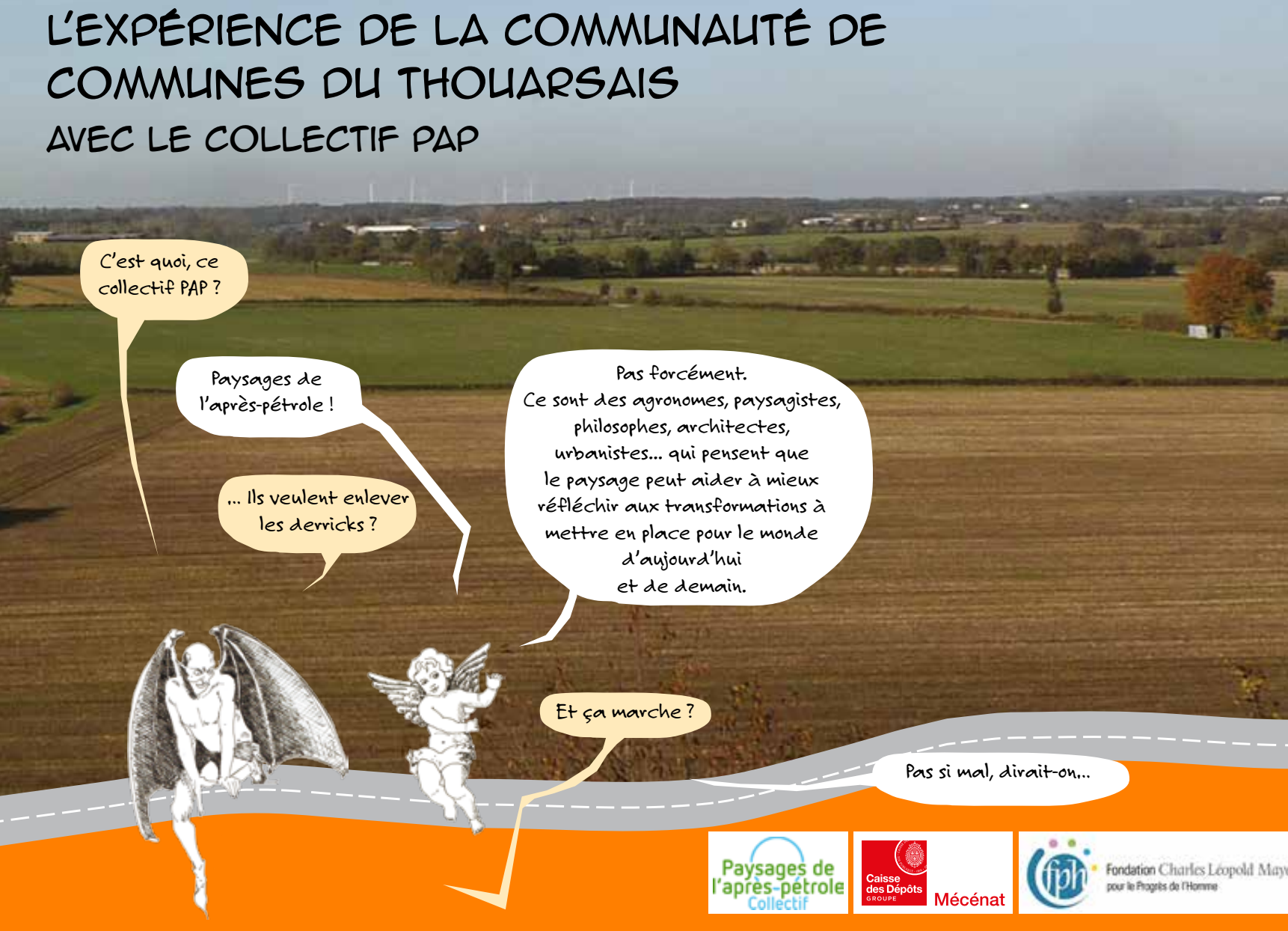
C'est quoi, ce collectif PAP ?
Paysages de l'après-pétrole !
... Ils veulent enlever les derricks ?
Pas forcément. Ce sont des agronomes, paysagistes, philosophes, architectes, urbanistes... qui pensent que le paysage peut aider à mieux réfléchir aux transformations à mettre en place pour le monde d'aujourd'hui et de demain.
Et ça marche ?
Pas si mal, dirait-on...

Paysages de l'après-pétrole Collectif
Caisse des Dépôts Groupe Mécénat
Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

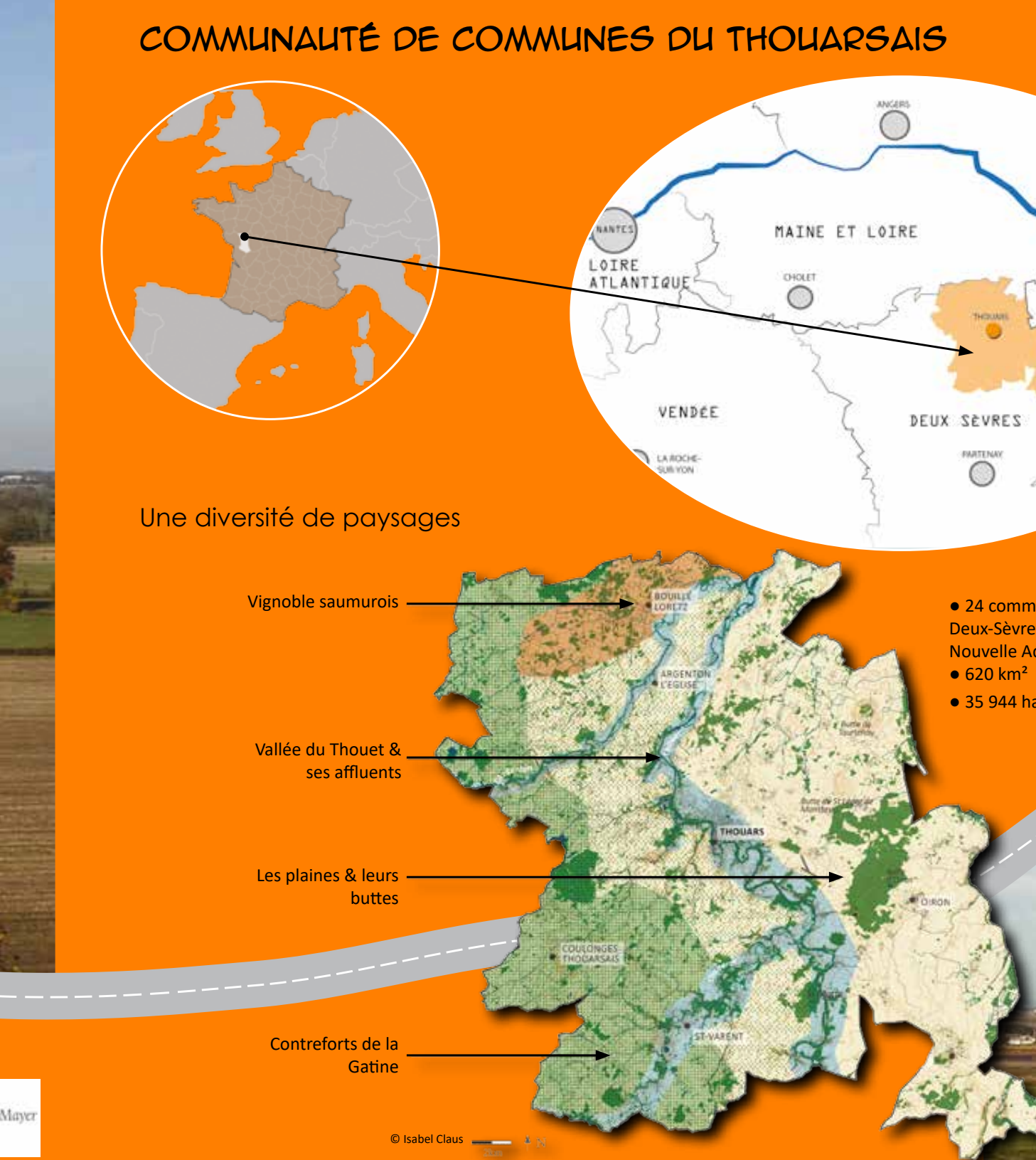
ANGERS
NANTES
MAINE ET LOIRE
LOIRE ATLANTIQUE
CHOLET
THOUARS
VENDÉE
DEUX SÈVRES
VIENNE
PARTENAY
LA ROCHE-SUR-YON
Vignoble saumurois
Vallée du Thouet & ses affluents
Les plaines & leurs buttes
Contreforts de la Gatine

Une diversité de paysages

- 24 communes au nord-est des Deux-Sèvres, tout au nord de la Région Nouvelle Aquitaine
- 620 km²
- 35 944 habitants

© Isabel Claus

TOUT A COMMENCÉ AVEC DES JEUNES

En 2013, sur une invitation de la chargée de mission paysage et architecture de la communauté, des étudiants paysagistes sont venus étudier le potentiel d'autonomie énergétique du territoire. Quelles sont ses ressources disponibles en énergies renouvelables ? Quelle place prévoir, et où, pour en installer de nouvelles ? Leur futur métier consistera à analyser et projeter. Ici, sur le terrain, ils dessinent des pistes et nourrissent l'imaginaire du territoire.

Par ailleurs, l'agrandissement administratif de la collectivité accapare le temps et l'énergie des élus et de l'équipe technique. Quand la démarche des étudiants est présentée à Thouars deux ans plus tard lors des rencontres des Territoires à énergie positive (Tepos), une évidence s'impose : le paysage pourrait créer un lien pour mobiliser les communes nouvellement fusionnées.

L'année suivante, en 2016, une étude est engagée sous forme d'un programme de recherche en architecture et paysage, lancé par le département Mécénat de la Caisse des dépôts. Il s'agit d'accompagner les processus de transition dans les territoires. Cette action est l'occasion d'associer différents réseaux : le laboratoire de recherche de l'École du paysage de Versailles (Larep) et sa Chaire Paysage et énergie, le collectif PAP, le réseau Tepos et l'association négaWatt.

Une conviction anime l'équipe : les territoires pourraient partir de leurs paysages pour construire leurs transitions, leurs politiques et leurs outils.

La Communauté de communes du Thouarsais accepte une expérimentation. Le Pays de Retz a également répondu présent. **La machine se met en route.** L'aventure commence. Nous avons trois ans pour faire avancer la cause.

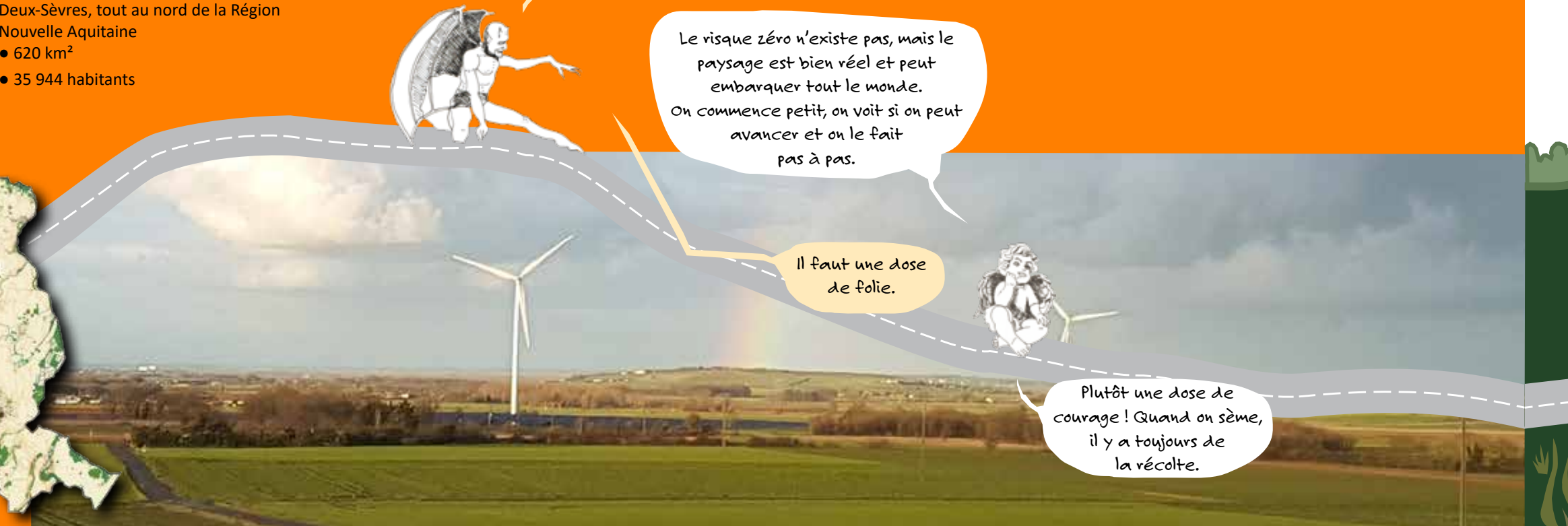
Personne ne sait où ça va mener. Si c'est nulle part, ils auront perdu leur temps.
Le risque zéro n'existe pas, mais le paysage est bien réel et peut embarquer tout le monde. On commence petit, on voit si on peut avancer et on le fait pas à pas.
Il faut une dose de folie.
Plutôt une dose de courage ! Quand on sème, il y a toujours de la récolte.

RIEN DE TEL QU'UNE BALADE

L'équipe du programme de recherche collabore à une première action au début de l'été 2016. Les élus ne se connaissent pas tous, le territoire vient de s'agrandir, ses documents d'urbanisme (Scot, Schéma de cohérence territoriale, et PLUI, Plan local d'urbanisme intercommunal) sont en préparation.
Tout le monde se retrouve dans un car et part faire un tour dans les communes. Chaque élu se présente, raconte son village, on discute et on rit. Chacun connaît sa spécialité mais pas celle des autres. La découverte est riche. On parle de tout : énergie, urbanisme, cadre de vie, économie, mobilité, agriculture, patrimoines, culture, ressource en eau, biodiversité....

À la rencontre de plusieurs socles géologiques, ce pays est divers mais sans reliefs contrastés ni point de vue d'ensemble. Un territoire dont l'identité reste difficile à définir, s'approprier et valoriser.

Collectivement, les paysages n'y ont pas de caractère clair ni partagé. Pour identifier ses composantes, notre équipe questionne et apporte son commentaire.
Nous visitons différents points d'intérêt sur le territoire. Comment décrire son unité et sa valeur ?
Ce jour-là, une étincelle s'est allumée.

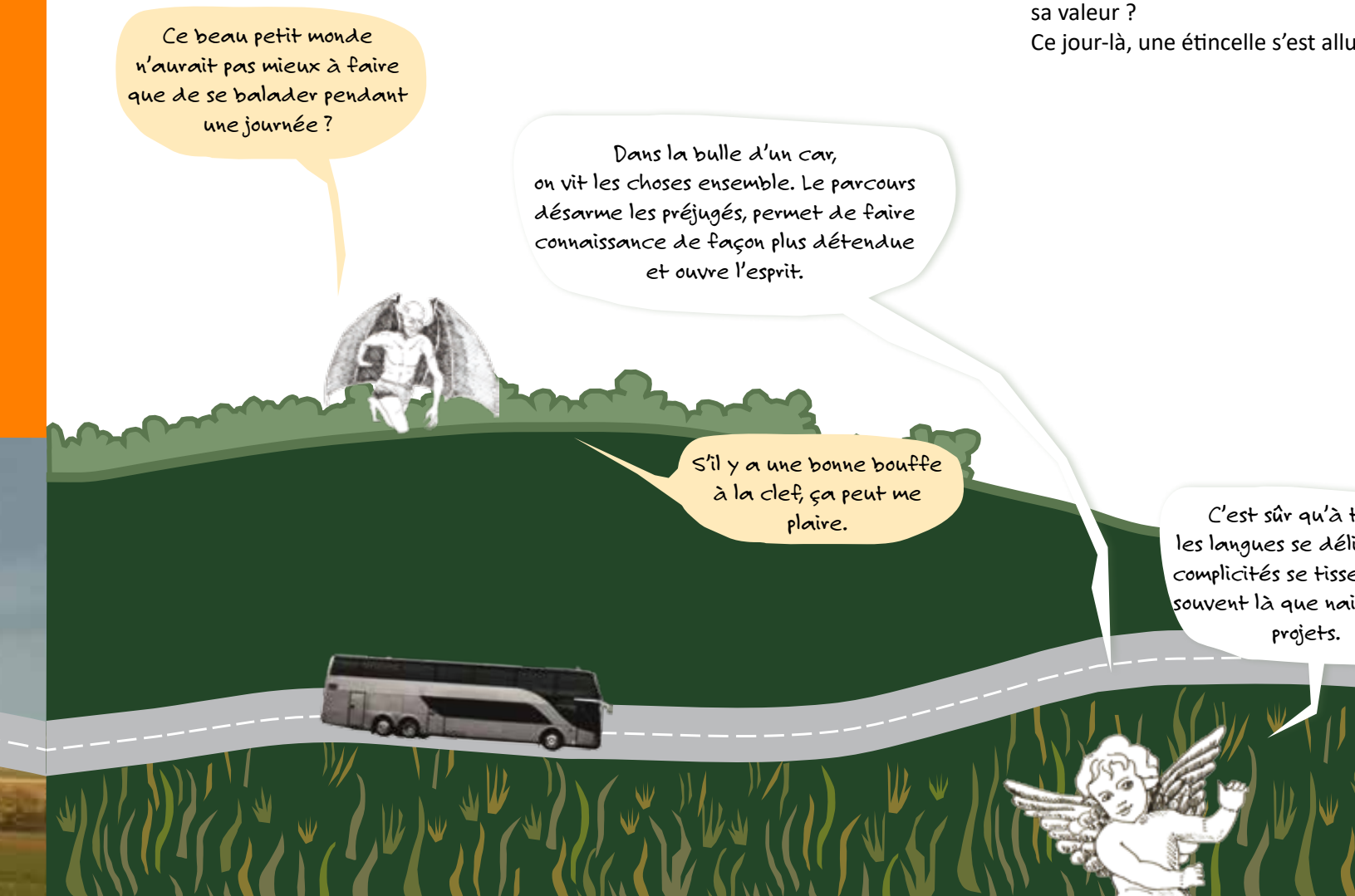
Ce beau petit monde n'aurait pas mieux à faire que de se balader pendant une journée ?
Dans la bulle d'un car, on vit les choses ensemble. Le parcours désarme les préjugés, permet de faire connaissance de façon plus détendue et ouvre l'esprit.
S'il y a une bonne bouffe à la clef, ça peut me plaire.
C'est sûr qu'à table les langues se délient, des complicités se tissent. C'est souvent là que naissent les projets.

Avec le parc TIPER (Technologies innovantes pour la production d'énergies renouvelables) Solaire 3, une importante production d'électricité renouvelable a été installée depuis 2005 sur un terrain militaire désaffecté.

Des granulats de roche sont extraits de multiples carrières, créant de grandes excavations et des terrils qui émergent dans le paysage. Cette richesse induit des flux de circulation importants sur les routes et par le train.

Bouillé-Saint-Paul a valorisé son patrimoine bâti réhabilité, ses espaces publics redessinés et ses chemins ruraux en créant un festival d'arts de la rue.

Le patrimoine bâti villageois courant est de qualité, avec une belle diversité de typologies, de matériaux et de mises en œuvre.

Paysage de transition entre la plaine et le bocage, à Saint-Varent

Le charme du bocage de Glénay, au loin les éoliennes.

L'ATTENTE

Les élus et chargés de mission travaillent à leurs nombreux projets. Les documents d'urbanisme se mettent en place. La collectivité est pionnière au sein du réseau Tepos et poursuit sa politique énergétique ambitieuse. Héritant d'une tradition industrielle vigoureuse, elle ambitionne de devenir la première en France à mettre en place son autonomie énergétique.

L'équipe technique de la collectivité est investie dans les projets en route et les ressources internes ne permettent pas de développer la thématique « paysage ». Sans budget, impossible de mobiliser un professionnel pour prendre le relai. C'est donc l'attente.

Plus d'un an passe.

L'intérêt pour le paysage est toujours présent mais, pour le moment, personne n'a trouvé le temps ni les moyens de le prendre à bras le corps pour avancer autrement.

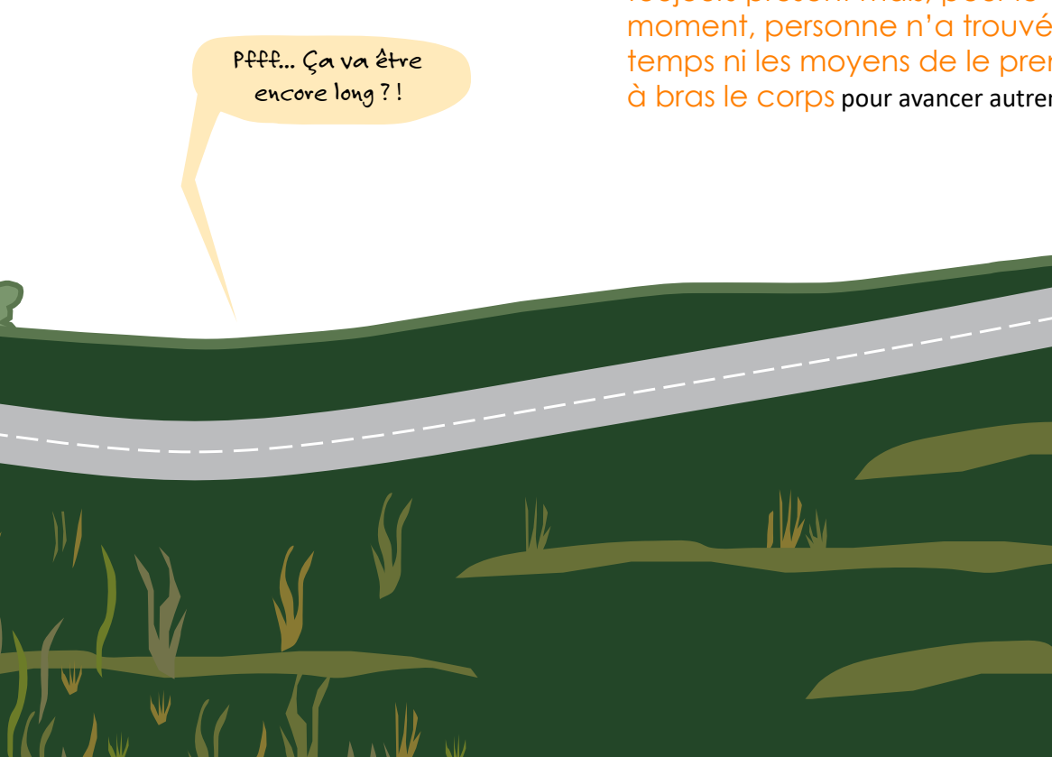
Pfff... Ça va être encore long ? !

APPARITION DE LA FÉE PLAN DE PAYSAGE

Un appel à projet Plan de paysage # lancé en 2017 arrive à point nommé, telle une fée bienveillante.
La collectivité candidate, devient lauréate et engage début 2018 une paysagiste pour un an au moins. Avec l'appui du collectif PAP, son choix se porte sur une professionnelle qui a travaillé avec plusieurs territoires dans lesquels les initiatives de transition ont été guidées par une attention aux paysages.

Urgence éoliennes !
Dans le Thouarsais comme ailleurs, l'installation des éoliennes se fait au gré des opportunités et un nombre croissant d'habitants commence à réagir. Où implanter ces nouveaux moulins à vent, dont l'énergie est gratuite et abondante ? Quelles préconisations pour qu'ils soient mieux acceptés ?

Le PLUI, dont le contenu doit être abouti pour fin 2018, intégrera des éléments qualitatifs sur l'implantation des éoliennes, et c'est le plan de paysage qui donnera les grandes lignes. À condition d'être dans les temps... Certaines étapes du plan de paysage seront écourtées pour répondre à cette contrainte de calendrier. Se plier au rythme du territoire est indispensable pour que l'étude de paysage puisse nourrir ses actions.

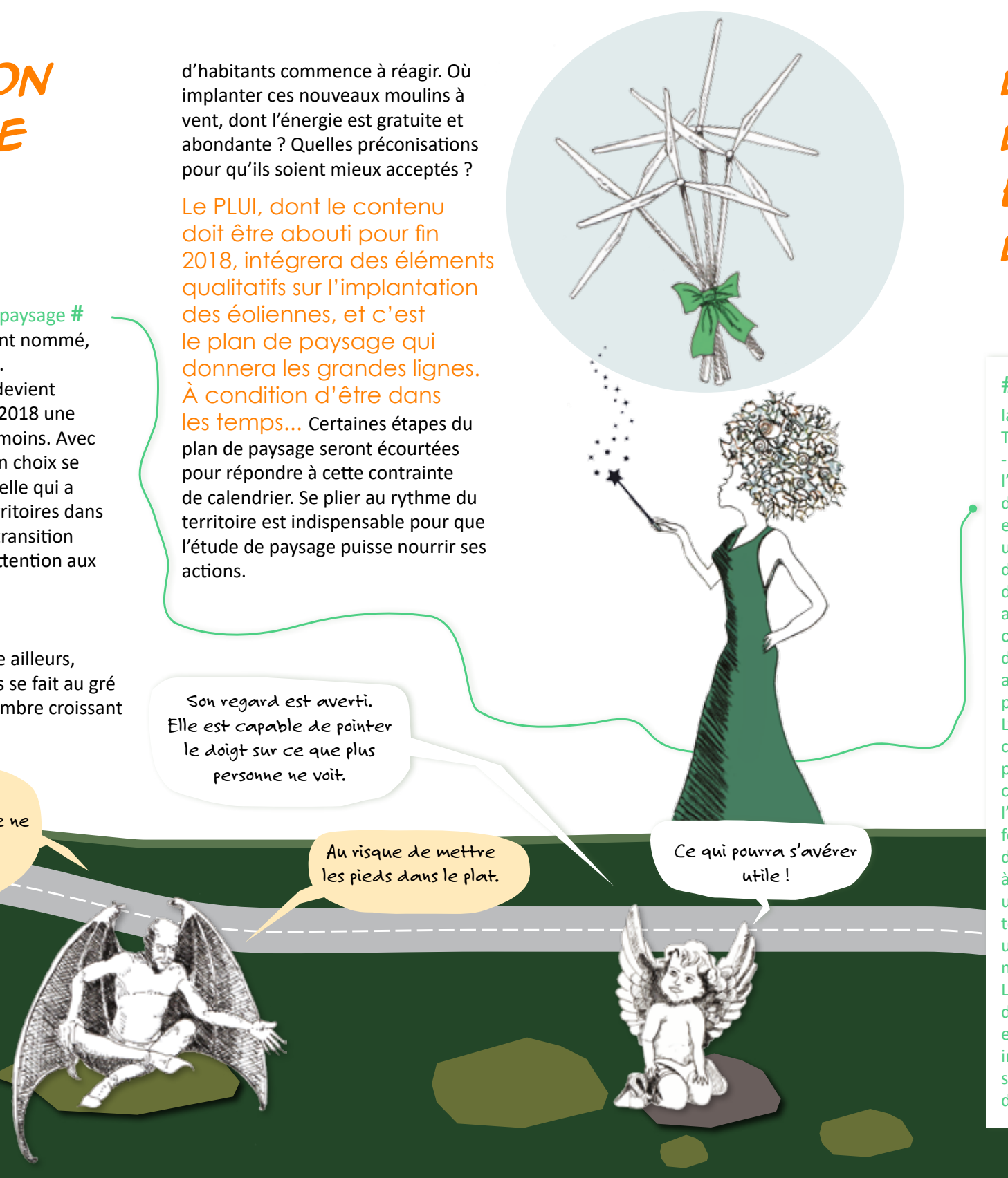
Cette paysagiste n'est pas du coin. Elle ne connaît rien au territoire !
Son regard est averti. Elle est capable de pointer le doigt sur ce que plus personne ne voit.
Au risque de mettre les pieds dans le plat.
Ce qui pourra s'avérer utile !

# Les plans de paysage

lancés par le ministère de la Transition écologique et solidaire - qui s'appelle à l'époque « de l'Environnement, de l'énergie et de la mer » - proposent un budget et des méthodes pour construire un plan d'actions. Ils relèvent d'une démarche volontariste de la collectivité et peuvent accompagner des documents opposables tels que les documents d'urbanisme, par exemple en affinant ou priorisant certains projets et thématiques.
L'élaboration de ce plan comprend un temps d'étude. Les paysagistes analysent le territoire, consultent les élus, les acteurs de l'aménagement et les habitants et formulent un diagnostic ainsi que des objectifs de qualité paysagère à traduire en autant d'actions pour un développement plus durable du territoire. Leur réalisation appelle un suivi avec des compétences à mobiliser en interne.
Le ministère finance les plans de paysage à hauteur de 30 000 euros. C'est un premier levier pour induire un processus qui appelle sur place un soutien convaincu et des moyens dans la durée.

DU TERRAIN, DU TERRAIN ET ENCORE DU TERRAIN

La paysagiste va à la rencontre du territoire. Elle étudie les cartes historiques et topographiques, consulte des études confinées dans les placards. Elle explore les lieux et y rencontre des élus, des chargés de mission, des agriculteurs, des habitants, associations et services publics. Les sens en éveil, elle observe, interroge, recoupe.
Ses outils : une carte au 1/25 000e, des chaussures de marche et une grande attention aux lieux et aux personnes. #

Un plan de paysage permet de réunir les gens, d'entendre leurs témoignages sur leurs espaces de vie. Il est une occasion, pour tous, de se rencontrer et d'échanger. Il redonne de l'intérêt aux lieux et aux appartenances.
En identifiant les contraintes du présent dans lequel chacun vit, le paysage facilite l'émergence des choix. Comment s'engager ensemble pour faire vivre le territoire ?

# Les visites de terrain

permettent de confronter les données intellectuelles à la réalité. S'immerger dans le territoire pour le ressentir et y recueillir les impressions et souvenirs racontés par chacun quand on marche. Cette poésie des lieux enrichit l'analyse savante des cartes et schémas, avec leurs données quantifiées. Le caractère d'un lieu est fait de cette substance humaine qui a façonné le terrain. Sur la base de l'histoire et de la géographie, quelles évolutions récentes continuer ou bien remettre en cause pour organiser aujourd'hui et demain la vie des habitants ?

DÉCOUVERTES PAYSAGÈRES

En montant en haut d'un clocher avec le maire et les habitants, la paysagiste peut mesurer les changements de pratiques agricoles, l'évolution des formes d'urbanisation, l'emprise des éoliennes... En identifiant la place et la fonction des captages d'eau, ses interlocuteurs évoquent les pratiques agricoles polluantes et le mode de gestion des haies. La ressource en eau n'est pas très abondante et l'agriculture en utilise beaucoup. Autant de sujets importants mais rarement abordés collectivement.
Comment se compose ce territoire et vers quoi évolue-t-il ? Où vivent et vont travailler les gens ? Quels sont les impacts paysagers, environnementaux, sociaux des choix économiques et de développement ? Sous le regard de la paysagiste, une lisibilité prend forme. La structure des vallées a guidé l'implantation des villages. De la plaine au bocage, leurs coteaux offriront des points de vue pour décrire les paysages, faire apprécier leur diversité et réfléchir à leur évolution souhaitable.

Vallée sèche du Luguet

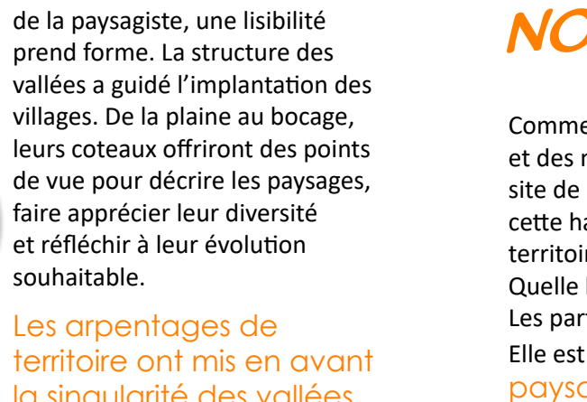

Vallée sèche des Trois Pouces

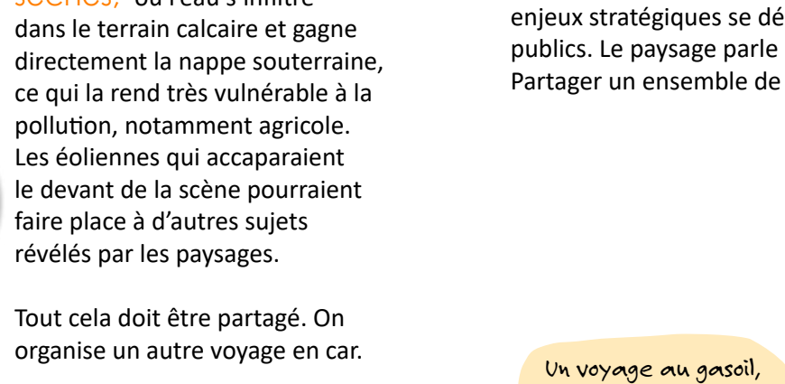

Les arpentages de territoire ont mis en avant la singularité des vallées sèches, où l'eau s'infiltre dans le terrain calcaire et gagne directement la nappe souterraine, ce qui la rend très vulnérable à la pollution, notamment agricole. Les éoliennes qui accaparaient le devant de la scène pourraient faire place à d'autres sujets révélés par les paysages.

Tout cela doit être partagé. On organise un autre voyage en car.

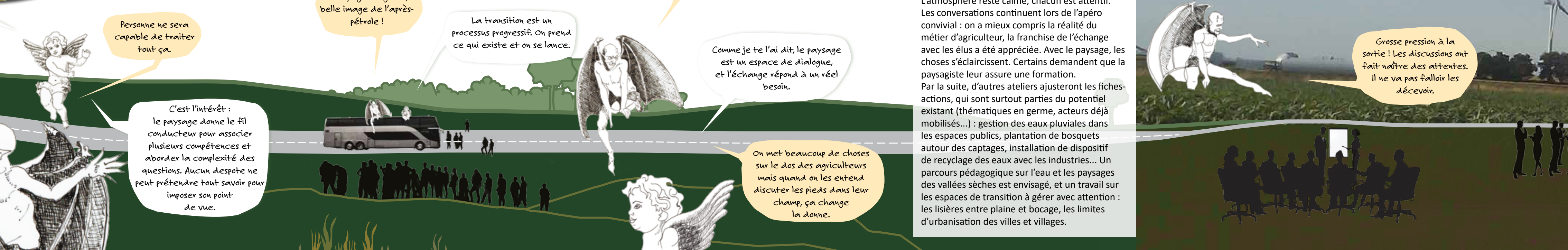
C'est bien compliqué. On parlait d'éoliennes, nous voici à évoquer l'agriculture et les haies, puis les inondations et après l'urbanisme ! Ce serait plus simple de prendre chaque sujet séparément.
Mais tout est lié !
Personne ne sera capable de traiter tout ça.
C'est l'intérêt : le paysage donne le fil conducteur pour associer plusieurs compétences et aborder la complexité des questions. Aucun despote ne peut prétendre tout savoir pour imposer son point de vue.
Un voyage au gasoil, belle image de l'après-pétrole !
La transition est un processus progressif. On prend ce qui existe et on se lance.
Au moment du débat entre l'agriculteur bio et celui en conventionnel, je pensais que ça allait chauffer. Mais la discussion a été courtoise et constructive. Désespérant.
Comme je te l'ai dit, le paysage est un espace de dialogue, et l'échange répond à un réel besoin.
On met beaucoup de choses sur le dos des agriculteurs mais quand on les entend discuter les pieds dans leur champ, ça change la donne.

NOUVEAU VOYAGE EN CAR

Comme lors du premier voyage, deux ans auparavant, le car se remplit d'élus et de responsables d'institutions, de professionnels et des membres de diverses associations. On s'arrête d'abord à un point de vue escarpé sur la vallée du Thouet, d'où se découvre le site de la ville de Thouars. La finesse d'analyse de la paysagiste, son vocabulaire choisi donnent des éclairages convaincants lors de cette halte. Elle n'impose aucun parti pris mais sait faire comprendre ce que chacun voit et donner la parole aux acteurs associés. Le territoire est un bien commun précieux.
Quelle logique d'implantation pour l'habitat récent ? Pourquoi tant de déplacements quotidiens ? Quels impacts de l'agriculture ? Les participants se prennent au jeu. La géologie a induit un contraste entre les paysages qui peut s'envisager comme une richesse. Elle est le socle à partir duquel se sont implantés l'agriculture et l'habitat. Énergie, politique de l'eau, urbanisme, tout est lié ! Les paysages concernent tout le monde. Leur gestion est affaire de responsabilité collective.
Pour préparer la poursuite de projets, plus question d'oublier l'environnement dans les choix de développement économique. Les enjeux stratégiques se déplacent vers l'attention aux sols, la question de l'eau et de sa gestion tant dans les espaces agricoles que publics. Le paysage parle de production durable et de décisions à prendre en commun. Son évidence ouvre les yeux et les esprits. Partager un ensemble de réflexions et de questions fait oublier la controverse au sujet des éoliennes.

DES ATELIERS POUR EN DÉBATTRE

Un atelier public est proposé pour faire avancer le diagnostic, définir la stratégie et choisir les fiches-actions à développer. Plusieurs représentants de mouvements anti-éoliens sont inscrits, ainsi que des élus, des techniciens, professionnels, habitants et associations.
L'heure approche. Les participants affluent, la salle est comble. Le sujet mobilise.
La paysagiste sait capter l'attention. Energie, eau, lisières d'urbanisation, espaces publics, haies, sensibilisation, autant de thèmes qui donneront prise sur l'évolution des paysages.

Des ateliers s'organisent en petits groupes. Les propositions fusent. Les actions à mettre en œuvre dans le plan de paysage sont identifiées.
L'atmosphère reste calme, chacun est attentif. Les conversations continuent lors de l'apéro convivial : on a mieux compris la réalité du métier d'agriculteur, la franchise de l'échange avec les élus a été appréciée. Avec le paysage, les choses s'éclaircissent. Certains demandent que la paysagiste leur assure une formation.
Par la suite, d'autres ateliers ajusteront les fiches-actions, qui sont surtout parties du potentiel existant (thématiques en germe, acteurs déjà mobilisés...) : gestion des eaux pluviales dans les espaces publics, plantation de bosquets autour des captages, installation de dispositif de recyclage des eaux avec les industries... Un parcours pédagogique sur l'eau et les paysages des vallées sèches est envisagé, et un travail sur les espaces de transition à gérer avec attention : les lisières entre plaine et bocage, les limites d'urbanisation des villes et villages.

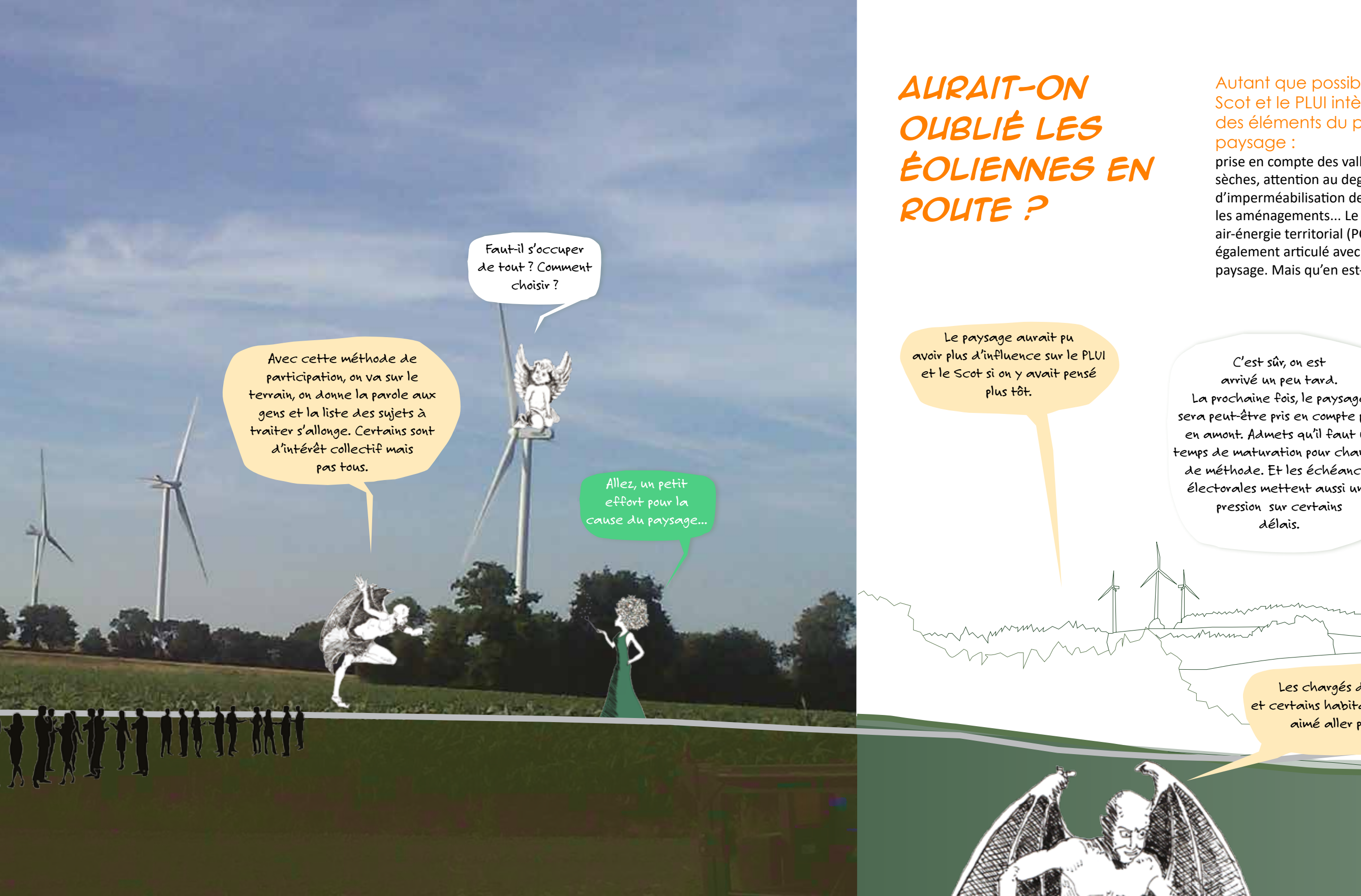
J'étais prêt pour l'affrontement. Je suis déçu.
Ils n'ont pas parlé de leur ressenti particulier au sujet des éoliennes, mais des sujets de fond.
Comme si le paysage adoucissait les mœurs !
Quand des gens aux formations et centres d'intérêt différents se rencontrent, chacun doit exprimer clairement son point de vue et écouter celui des autres.
Avec cette méthode de participation, on va sur le terrain, on donne la parole aux gens et la liste des sujets à traiter s'allonge. Certains sont d'intérêt collectif mais pas tous.
Faut-il s'occuper de tout ? Comment choisir ?
Grosse pression à la sortie ! Les discussions ont fait naître des attentes. Il ne va pas falloir les décevoir.
Allez, un petit effort pour la cause du paysage...

AURAIT-ON OUBLIÉ LES ÉOLIENNES EN ROUTE ?

Autant que possible, le Scot et le PLUI intègrent des éléments du plan de paysage :
prise en compte des vallées sèches, attention au degré d'imperméabilisation des sols pour les aménagements... Le Plan-climat-air-énergie territorial (PCAET) est également articulé avec le plan de paysage. Mais qu'en est-il des futures éoliennes, dont l'impact paysager n'est plus à démontrer ?
Les fiches-actions du plan de paysage concernant l'éolien donnent des recommandations et des bases pour des projets mais elles n'ont pas de rôle réglementaire ni juridique. Il est donc important de faire un lien avec les documents d'urbanisme pour donner une cohérence d'ensemble aux projets et avoir un cadre réglementaire sur lequel appuyer les projets et les autorisations.

Le paysage aurait pu avoir plus d'influence sur le PLUI et le Scot si on y avait pensé plus tôt.
C'est sûr, on est arrivé un peu tard. La prochaine fois, le paysage sera peut-être pris en compte plus en amont. Admets qu'il faut un temps de maturation pour changer de méthode. Et les échéances électorales mettent aussi une pression sur certains délais.
Les chargés de mission et certains habitants auraient aimé aller plus loin.
Tant mieux ! Il reste partout du chemin à parcourir.

LA PREMIÈRE OAP FRANÇAISE "PAYSAGE ET ÉNERGIE"

Plusieurs zones de potentiel éolien étant envisagées, la communauté de communes attendait du plan de paysage une OAP # qui formule des recommandations qualitatives. Comment définir des critères pour améliorer leur implantation et leur insertion paysagère ? Un certain nombre de champs éoliens existaient déjà, bien visibles du territoire mais situés à l'extérieur de ses limites administratives.

En France, les règlements listent les périmètres où sont interdites les implantations d'éoliennes : autour des monuments, des sites d'intérêt naturaliste et des établissements militaires. Comment prévoir partout ailleurs leur juste implantation ? Aucun document réglementaire n'a encore abordé cette thématique, il va falloir innover.

La paysagiste et l'équipe d'élus et de chargés de mission de la communauté de communes construisent une OAP où sont définis différents principes issus du plan de paysage :
définition de repères sur lesquels les promoteurs, élus et techniciens doivent s'appuyer pour tout nouveau projet de champ, notamment ceux à la grande échelle, souvent moins bien maîtrisée par les acteurs (microtopographie, éléments paysagers des entités, cônes de vue...). Les apports difficilement réglementaires ont été basculés dans le diagnostic. Le projet local va ainsi porter une expérimentation exemplaire en matière de spatialisation énergétique et réglementaire.

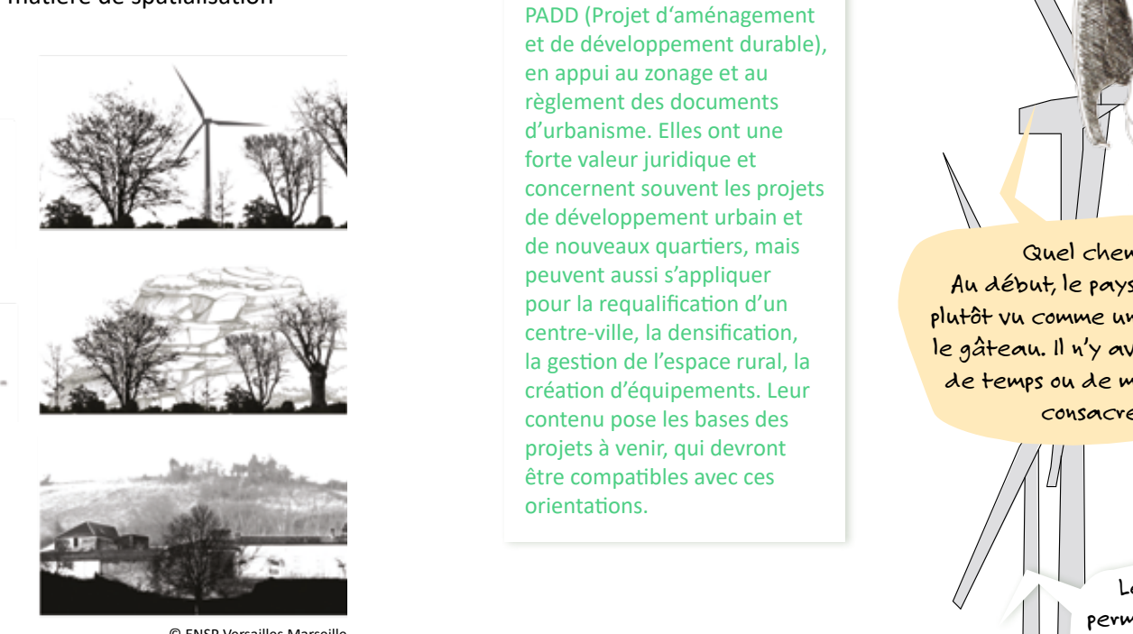
PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT :

© ENSP Versailles Marseille

# Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

sont un des volets des PLU et PLUI. Elles apportent des précisions au sujet des projets d'aménagement décrits dans le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), en appui au zonage et au règlement des documents d'urbanisme. Elles ont une forte valeur juridique et concernent souvent les projets de développement urbain et de nouveaux quartiers, mais peuvent aussi s'appliquer pour la requalification d'un centre-ville, la densification, la gestion de l'espace rural, la création d'équipements. Leur contenu pose les bases des projets à venir, qui devront être compatibles avec ces orientations.

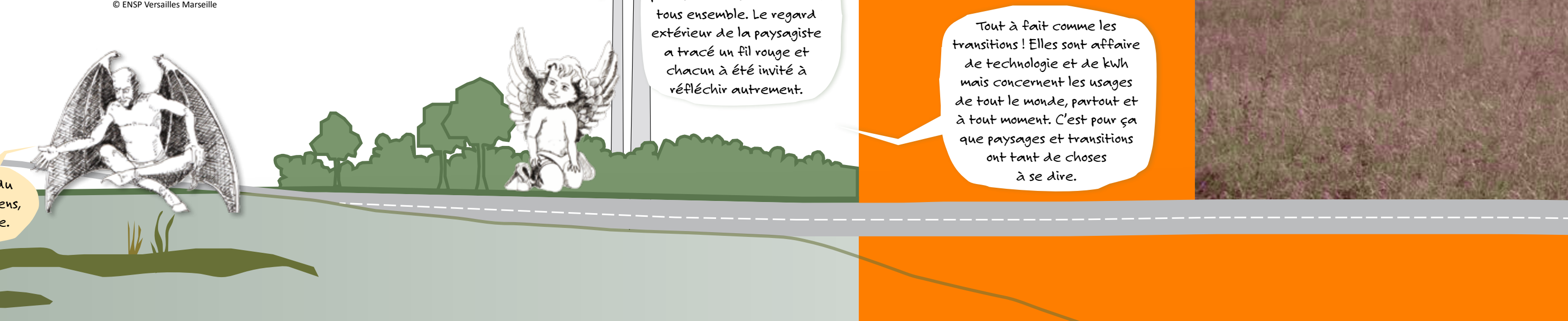
La collectivité, habituée à l'expérimentation, a fait de cette OAP un exemple pour faire bouger les lignes ailleurs !
On croit qu'on part de rien, et à force de ténacité, de patience et de pédagogie, l'évidence s'impose et tout à coup ça se déclenche.
Cela demande du temps et des moyens, sinon tout capote.
Quel chemin ! Au début, le paysage était plutôt vu comme une cerise sur le gâteau. Il n'y avait que peu de temps ou de moyens à lui consacrer.
Le plan de paysage a permis d'aller sur le terrain tous ensemble. Le regard extérieur de la paysagiste a tracé un fil rouge et chacun à été invité à réfléchir autrement.
Tout de même, c'est sans fin. On peut tout mettre dans le paysage, les champs, les forêts, les villes, les villages, et puis les habitants et leurs activités.
Tout à fait comme les transitions ! Elles sont affaire de technologie et de kWh mais concernent les usages de tout le monde, partout et à tout moment. C'est pour ça que paysages et transitions ont tant de choses à se dire.

~~FIN~~

L'aboutissement de cette phase du plan de paysage ouvre un champ pour inventer la suite. Les projets vont se nourrir des acquis déjà posés, à condition que l'animation reste vivace pour continuer à soutenir la démarche à l'intérieur du territoire.

LES PAYSAGES POUR ENVISAGER AUTREMENT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

UNE EXPÉRIENCE DE PAYSAGE DANS LE PAYS DE RETZ
AVEC LE COLLECTIF PAP

Des professionnels et des étudiants venus d'ailleurs, qui débarquent dans un territoire qu'ils ne connaissent pas, est-ce bien utile ?
Un pas de côté permet parfois d'envisager la situation autrement.
Si tu le dis…
Allons voir de plus près.

Paysages de l'après-pétrole Collectif
Caisse des Dépôts Groupe Mécénat
Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

PAYS DE RETZ

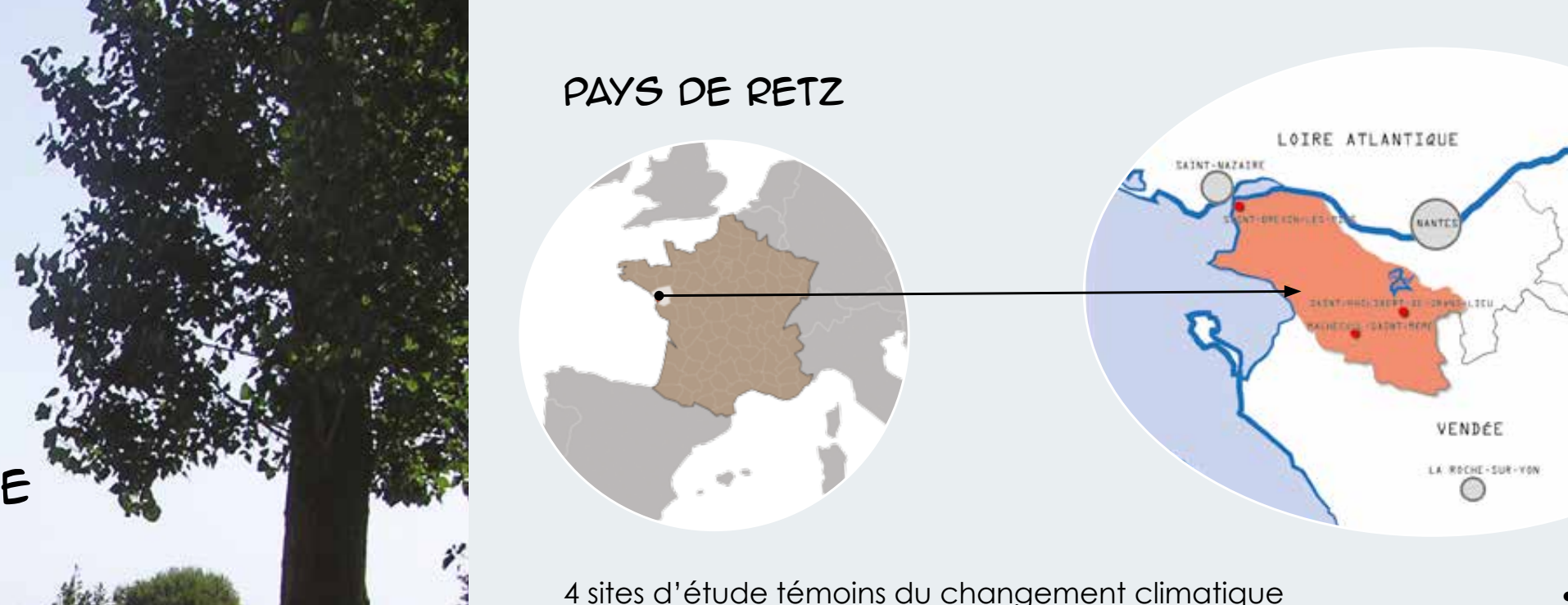
LOIRE ATLANTIQUE
SAINT-NAZAIRE
NANTES
MAINE-ET-LOIRE
CHOLET
VENDÉE
LA ROCHE-SUR-YON

4 sites d'étude témoins du changement climatique où les communes envisagent des actions

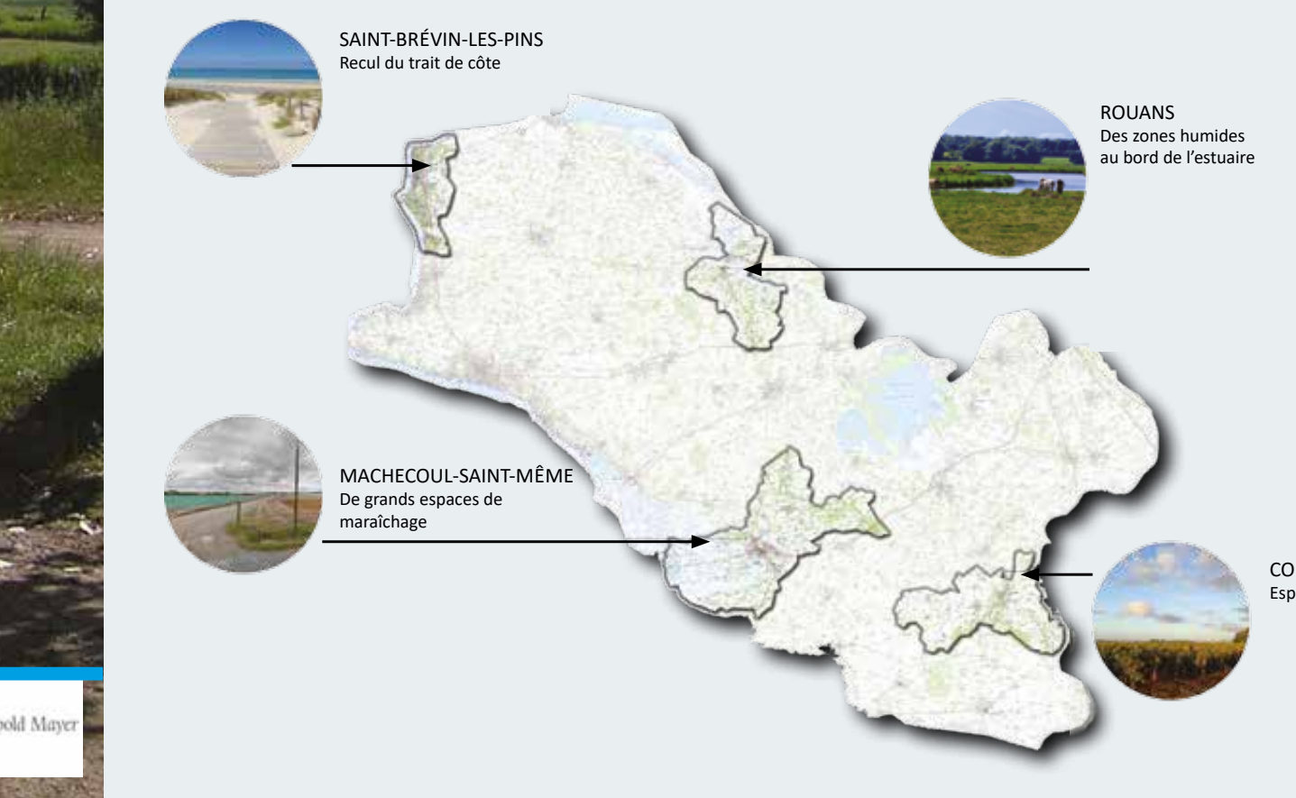
SAINT-BRÉVIN-LES-PINS
Recul du trait de côte
ROUANS
Des zones humides au bord de l'estuaire
MACHECOUL-SAINT-MÊME
De grands espaces de maraîchage
CORCOUÉ-SUR-LOGNE
Espaces bocagers et viticoles

- 38 communes au sud-ouest de la Loire-Atlantique, le long de l'estuaire de la Loire, avec une partie de littoral, les abords de la ville de Nantes et du lac de Grand-Lieu
- 1400 km²
- 150 000 habitants

UN TERRITOIRE IMPACTÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le Pays de Retz, des évolutions sont visibles : recul du trait de côte sur la façade maritime, ensablement dans l'estuaire de la Loire, salinisation des eaux douces, instabilité météorologique avec de fortes incidences sur les pratiques agricoles et le régime des eaux... Pour mettre en place une politique intégrant les changements climatiques, le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz (PETR) s'est engagé dans une démarche de Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et construit ses Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

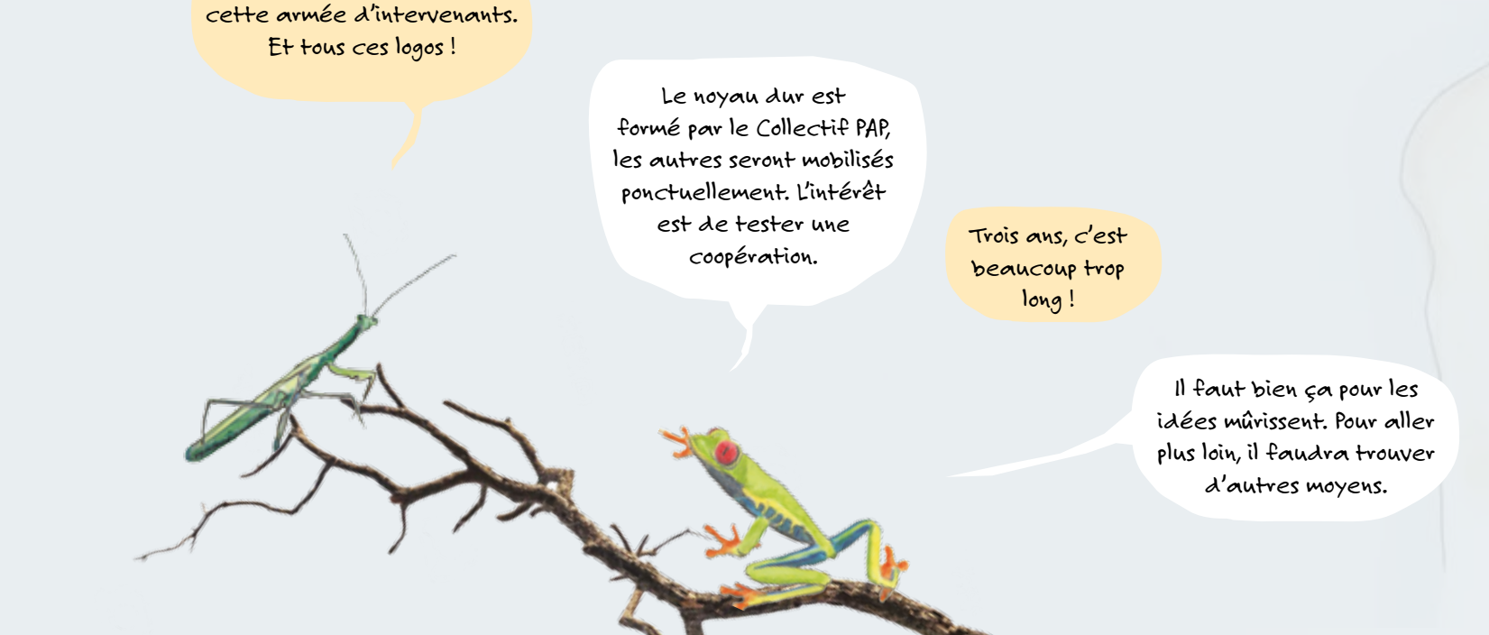
Quelle invasion, cette armée d'intervenants. Et tous ces logos !
Le noyau dur est formé par le Collectif PAP, les autres seront mobilisés ponctuellement. L'intérêt est de tester une coopération.
Trois ans, c'est beaucoup trop long !
Il faut bien ça pour les idées mûrissent. Pour aller plus loin, il faudra trouver d'autres moyens.

En 2015, lors des rencontres annuelles du réseau des Territoires à énergie positive (Tepos) à Thouars, le Collectif PAP avait organisé une discussion autour d'un travail étudiant mené en 2013 sur les paysages, l'autonomie énergétique et la place des énergies renouvelables. Soucieux d'approfondir ce lien entre territoires et transitions en se confrontant au terrain, le collectif a ensuite lancé un appel aux collectivités intéressées par le sujet, auquel le PETR du Pays de Retz a répondu présent.

Les paysages allaient-ils aider à trouver des solutions face au défi des changements climatiques ?

Grâce au soutien du département Mécénat de la Caisse des dépôts, un travail s'est enclenché avec une belle équipe : le Collectif PAP en partenariat avec le réseau Tepos, l'association négaWatt, le laboratoire de recherche (Larep) de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV) et sa Chaire Paysage et énergie. Le Pays de Retz et la Communauté de communes du Thouarsais étaient les territoires volontaires, au cœur de cette recherche-action.
C'était parti pour trois ans !

DES ÉTUDIANTS POUR DÉFRICHER LE TERRAIN

Pour lancer des idées et les tester, rien de tel qu'un lâcher d'étudiants ! En 2017, un atelier de six mois a été préparé par les élus et les chargés de mission pour deux paysagistes en fin d'études # encadrés par un enseignant de l'ENSP et en lien avec le Collectif PAP. L'objectif était de mesurer comment les paysages pouvaient accueillir et préparer les transitions énergétique et climatique.

Les étudiants devaient partir de la réalité du terrain et de ses acteurs. Pour intéresser largement et dépasser les codes professionnels habituels, ils ont proposé une communication vidéo pleine de trouvailles. Le foisonnement de pistes et d'idées proposées a retenu l'attention des élus, agriculteurs, habitants, associations, agents des collectivités et des administrations.

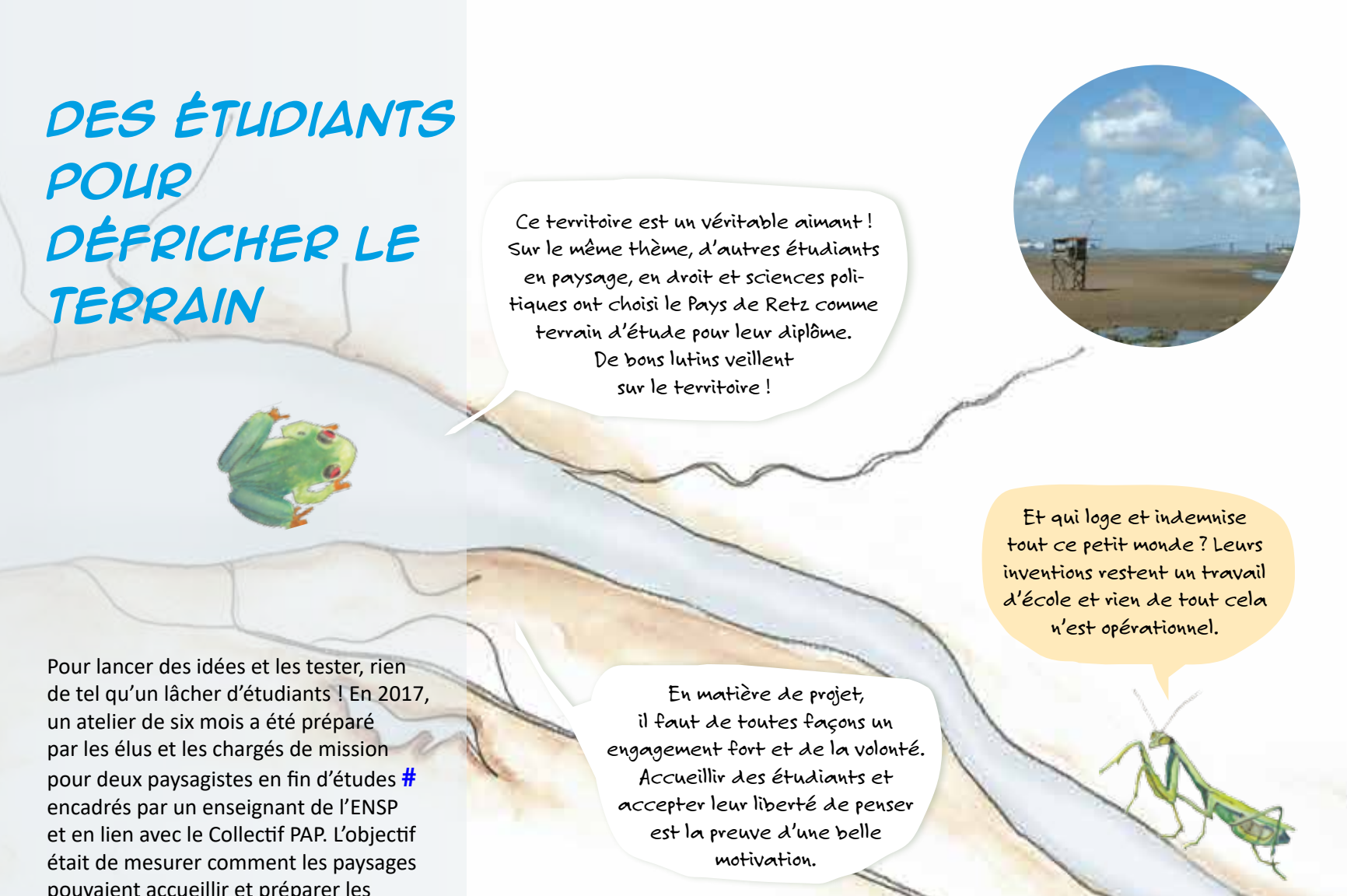
Ce territoire est un véritable aimant ! Sur le même thème, d'autres étudiants en paysage, en droit et sciences politiques ont choisi le Pays de Retz comme terrain d'étude pour leur diplôme. De bons lutins veillent sur le territoire !
Et qui loge et indemnise tout ce petit monde ? Leurs inventions restent un travail d'école et rien de tout cela n'est opérationnel.
En matière de projet, il faut de toutes façons un engagement fort et de la volonté. Accueillir des étudiants et accepter leur liberté de penser est la preuve d'une belle motivation.

# Des ateliers étudiants dans les territoires

« Atelier pédagogique régional », « atelier hors les murs »... les écoles de paysage, d'architecture et d'agronomie organisent de plus en plus souvent des ateliers de projet dans les territoires volontaires. Les futurs professionnels esquissent des solutions en se confrontant au terrain et permettent d'engager le débat localement. En amont d'un projet en préparation, ces ateliers peuvent favoriser une ouverture d'esprit en contribuant à une meilleure prise de conscience des enjeux et en posant les bases d'une vision de façon libre et inventive.

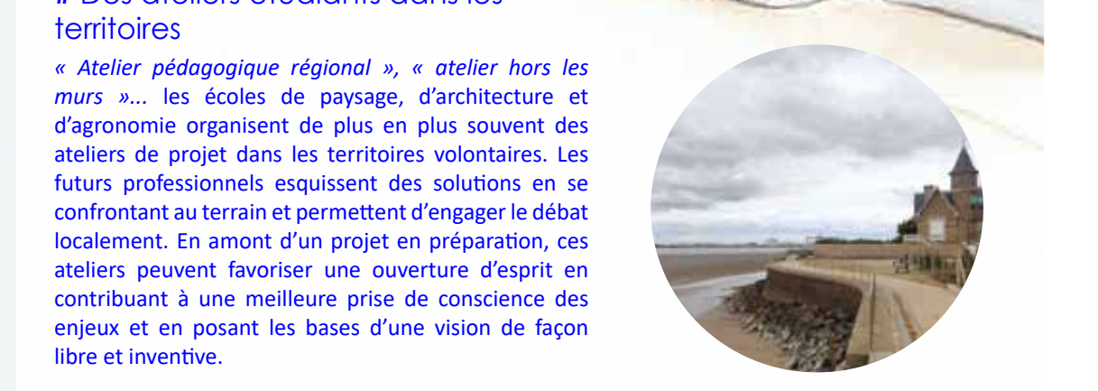

SILLONNER LE TERRITOIRE À LA RENCONTRE DES ÉLUS ET DES PAYSAGES

Les paysages du Pays de Retz sont variés. Quatre sites ont été choisis pour illustrer différents enjeux et problématiques, et sont suffisamment emblématiques pour que les interrogations qu'ils soulèvent intéressent les autres communes et nourrissent le projet du territoire.
Travailler avec les paysages demande à arpenter les lieux, recueillir les témoignages, envies et coups de gueule des acteurs locaux, s'en imprégner comme une éponge et réfléchir à plusieurs. Les thématiques de l'eau, de l'économie et des pratiques agricoles émergent rapidement. Avec l'appui de l'équipe de recherche, il s'agit d'identifier les bonnes questions sans chercher trop vite de réponse ni d'actions à mettre en œuvre.

Par la suite, les étudiants approfondissent leur connaissance par d'autres visites et rencontres, une garantie de la bonne adéquation des projets aux réalités locales : sans terrain, trop de chagrin !

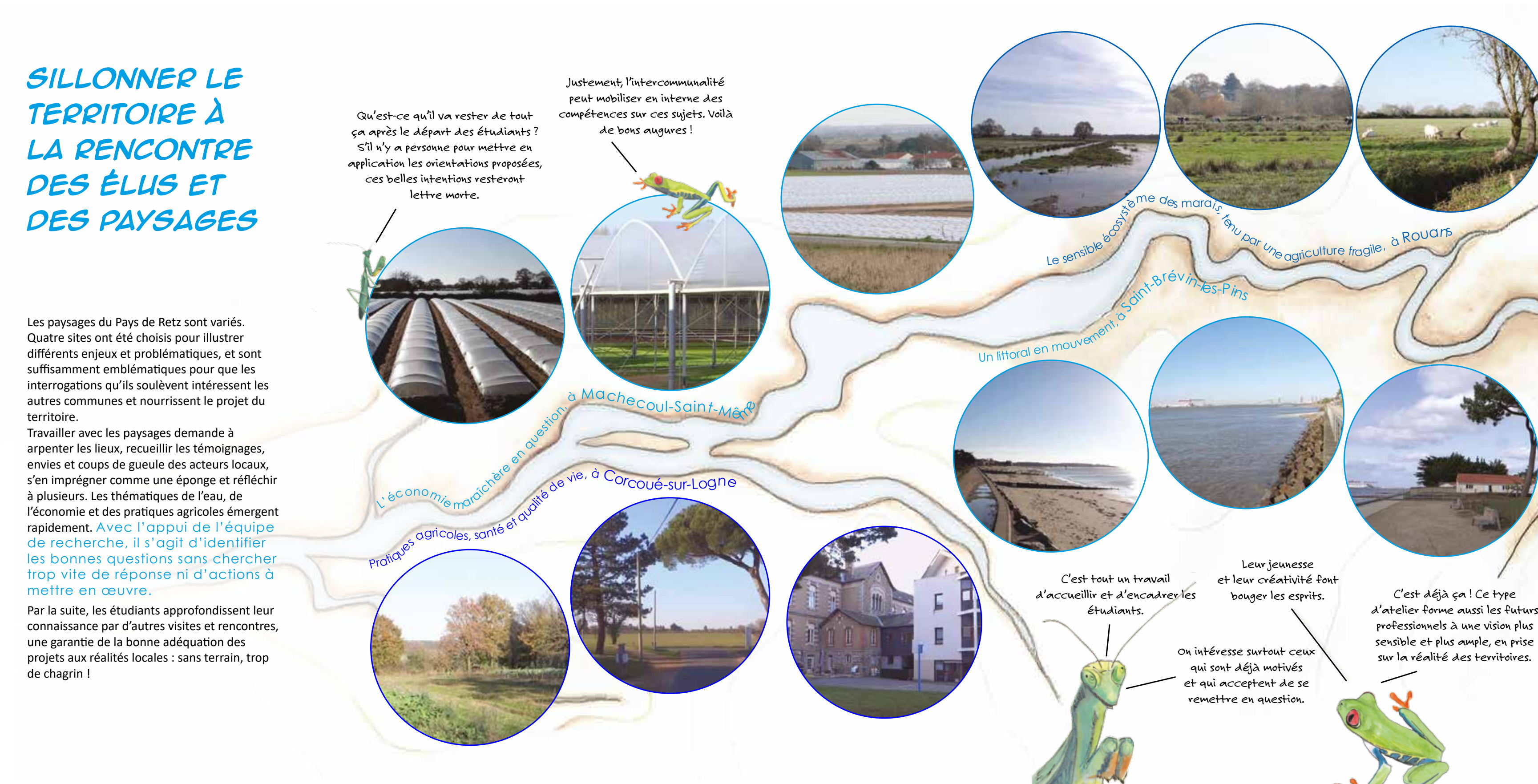
Qu'est-ce qu'il va rester de tout ça après le départ des étudiants ? S'il n'y a personne pour mettre en application les orientations proposées, ces belles intentions resteront lettre morte.
Justement, l'intercommunalité peut mobiliser en interne des compétences sur ces sujets. Voilà de bons augures !
L'économie maraîchère en question, à Machecoul-Saint-Même
Pratiques agricoles, santé et qualité de vie, à Corcoué-sur-Logne
Un littoral en mouvement, à Saint-Brévin-les-Pins
Le sensible écosystème des marais, tenu par une agriculture fragile, à Rouans
C'est tout un travail d'accueillir et d'encadrer les étudiants.
Leur jeunesse et leur créativité font bouger les esprits.
On intéresse surtout ceux qui sont déjà motivés et qui acceptent de se remettre en question.
C'est déjà ça ! Ce type d'atelier forme aussi les futurs professionnels à une vision plus sensible et plus ample, en prise sur la réalité des territoires.

Il restera à faire travailler ensemble les différents spécialistes. Et là, pré carré et chasse gardée, pas facile de s'articuler…

VIDÉOS, DESSINS, POÈMES POUR DONNER DE L'ÉVIDENCE AUX PROPOSITIONS

Les étudiants se sont montrés créatifs pour sortir des rendus habituels des concepteurs de projets : ils ont proposé des courtes vidéos imaginatives, soutenues par une narration poétique. Après avoir posé des repères liés à la réalité du territoire, y compris sur des choix antérieurs malheureux, ils ont exploré des futurs possibles sans prétendre posséder de solution miracle. L'accueil a été unanime et chacun des acteurs locaux en est sorti convaincu : il vaut la peine d'imaginer les paysages du changement climatique et de bien les choisir. Les étudiants ont été invités à développer et enrichir ce format.

Aiguillon stimulant la réflexion et l'imaginaire, ces petits films ont été présentés à plusieurs reprises dans le territoire. L'école de paysage a également reconnu la justesse de cette approche hors des sentiers battus. Ça bouge...

LES PAYSAGES DE DEMAIN : PROJECTIONS

Images de Laétitia Poirier et Alric Munoz, APR 2016-2017

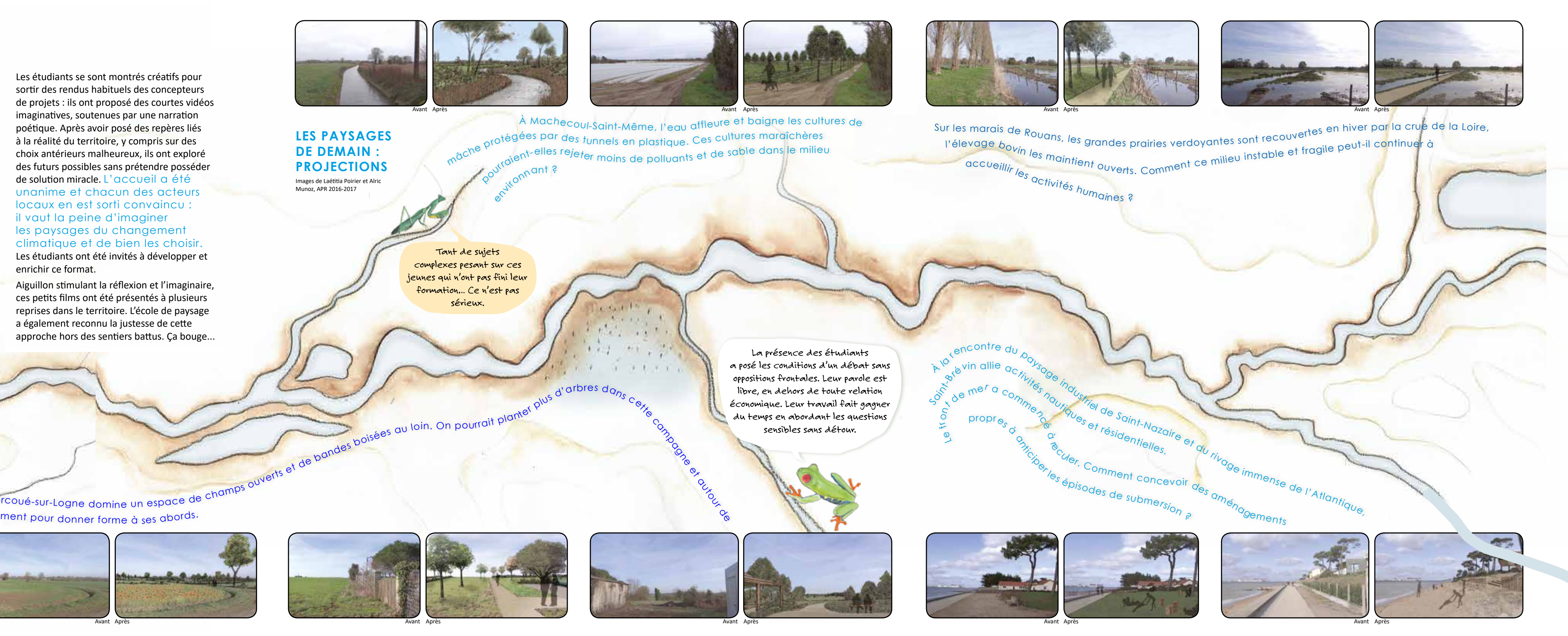
Avant
Après
À Machecoul-Saint-Même, l'eau affleure et baigne les cultures de mâche protégées par des tunnels en plastique. Ces cultures maraîchères pourraient-elles rejeter moins de polluants et de sable dans le milieu environnant ?
Sur les marais de Rouans, les grandes prairies verdoyantes sont recouvertes en hiver par la crue de la Loire, l'élevage bovin les maintient ouverts. Comment ce milieu instable et fragile peut-il continuer à accueillir les activités humaines ?
Tant de sujets complexes pesant sur ces jeunes qui n'ont pas fini leur formation… Ce n'est pas sérieux.
L'hôpital de Corcoué-sur-Logne domine un espace de champs ouverts et de bandes boisées au loin. On pourrait planter plus d'arbres dans cette campagne et autour de l'établissement pour donner forme à ses abords.
La présence des étudiants a posé les conditions d'un débat sans oppositions frontales. Leur parole est libre, en dehors de toute relation économique. Leur travail fait gagner du temps en abordant les questions sensibles sans détour.
À la rencontre du paysage industriel de Saint-Nazaire et du rivage immense de l'Atlantique, Saint-Brévin allie activités nautiques et résidentielles. Le front de mer a commencé à reculer. Comment concevoir des aménagements propres à anticiper les épisodes de submersion ?

INÉDIT : LA RENCONTRE ENTRE PROFESSIONNELS QUI SE MÉCONNAISSAIENT

Lors de la restitution, les vidéos des étudiants ont clairement exposé comment l'économie agricole et l'évolution climatique transformaient les paysages, et de quelle façon les paysages pouvaient guider les futurs aménagements. Les thématiques autour de l'eau et de l'agriculture sont donc rapidement montées en puissance dans les échanges. Le territoire, ses partenaires et le Collectif PAP ont ensuite réuni autour d'un temps de travail collégial élus locaux, agriculteurs, représentants de l'État et de syndicats professionnels liés à l'eau et à l'agriculture, toutes pratiques confondues. L'approche par le paysage a rendu possible cette rencontre entre acteurs qui se connaissaient mal, dans un climat pacifié et constructif.

Des orientations pour des pistes d'actions ont été posées, qui seront relayées selon le mode d'intervention et les compétences de chacun. Elles viendront nourrir d'autres démarches portées par le Pays de Retz : la mise en cohérence des plans d'action des PCAET des différentes intercommunalités du territoire et l'évaluation de son Schéma de cohérence territoriale (Scot). Une articulation et un timing parfaits !

Les pistes d'actions :

. Transformation des paysages agricoles avec la multiplication des zones de pâturages, la diversification des cultures, le développement de l'agroforesterie et de nouvelles filières.

. Nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

. Économie agricole orientée vers des filières courtes et un écotourisme local.

. Lien avec les politiques publiques en matière de mobilité, d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

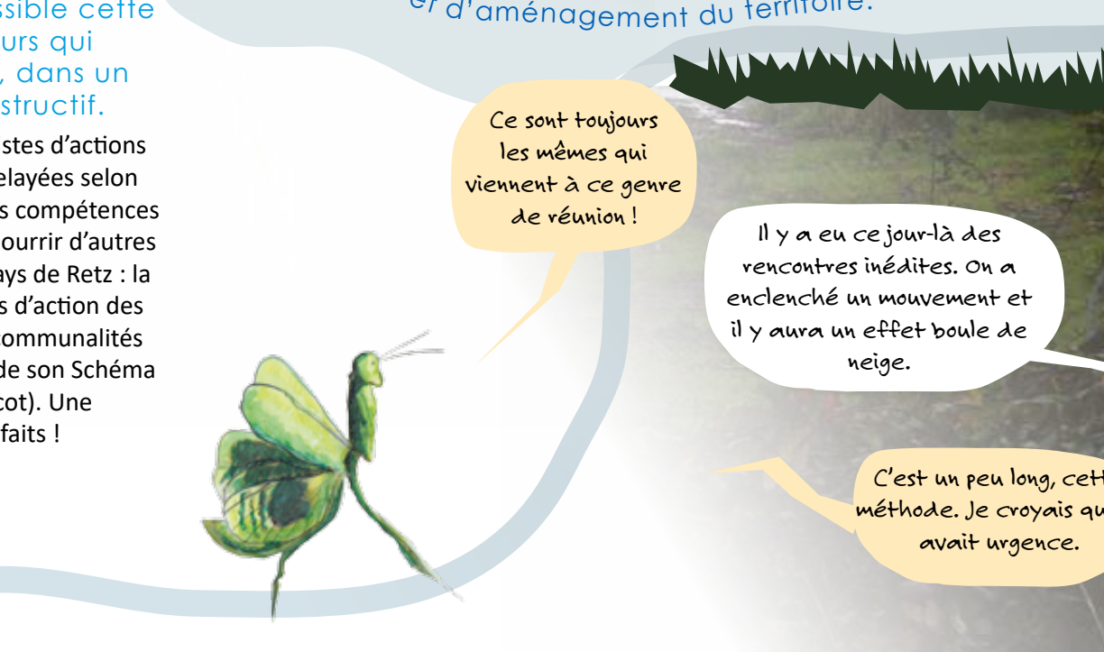
Ce sont toujours les mêmes qui viennent à ce genre de réunion !
Il y a eu ce jour-là des rencontres inédites. On a enclenché un mouvement et il y aura un effet boule de neige.
C'est un peu long, cette méthode. Je croyais qu'il y avait urgence.

On ne perd pas son temps quand on réussit à construire un projet d'ensemble.

SANS OUBLIER LES HABITANTS

Les habitants sont directement concernés par ces sujets, ils en ont une connaissance experte et le pouvoir d'agir. Pour les convier, des événements ont été organisés au Quai vert, un lieu dédié à l'animation sur les loisirs, la nature et la culture, entre terre et marais, à la jonction du fleuve et de l'océan.

L'exposition PAP « Des Paysages pour demain » y a été présentée pendant près d'un mois avec les vidéos des étudiants, elle a ensuite voyagé dans le Pays de Retz. Diverses animations ont réuni un public varié.
Rien de tel que se placer au cœur du paysage pour en parler. Depuis un belvédère, chaque participant s'est imprégné des alentours : les traces de l'avant-pétrole sont-elles encore lisibles ? Quelles marques a installées la période contemporaine, du fait de la puissance des énergies bon marché ? Quelles pourraient être les paysages de l'agriculture et de l'eau en 2050 ? Les participants ont été surpris qu'aucun professionnel n'intervienne d'abord, puis la parole s'est libérée avec beaucoup de justesse et une riche complémentarité. La lecture de paysage # a permis à chacun de s'exprimer. Un pas du spectateur vers l'acteur !

# Des lectures de paysage participatives

La lecture de paysage est un outil d'animation et de sensibilisation qui prend le temps de l'observation pour identifier tous les éléments qui constituent un paysage : géologie, relief, histoire, terroirs, occupations du sol, transformations, usages.... Elle est généralement pilotée par un professionnel.
Une approche différente a été proposée ici, en donnant une valeur à la parole de chaque participant et en misant sur l'intelligence collective.

Il n'y avait pas foule !
C'est la faute au temps pluvieux, et ceux qui étaient là sont repartis changés. C'est un début. Toutes sortes d'actions sont possibles pour favoriser l'implication les habitants.
Pour s'adresser à tous, quel que soit son âge !

UNE INFUSION DISCRÈTE DANS LES POLITIQUES DU TERRITOIRE

Grâce à l'ensemble de ce travail, la thématique du paysage a commencé à s'inscrire dans les politiques du territoire. Elle a trouvé des implications dans les PCAET des quatre intercommunalités. Des actions nouvelles sont apparues dans les documents de prospective et de planification : valorisation du triptyque formé par les prairies, le marais et les haies ; préservation de la qualité et quantité de la ressource en eau ; reméandrage des cours d'eau ; intégration des énergies renouvelables, avec la définition de limites et de points de vigilance, notamment sur des projets éoliens ou des méthaniseurs parfois démesurés.

Le paysage matérialise la réalité des enjeux écologiques et énergétiques. Il propose des solutions concrètes et transversales : stockage du carbone, biodiversité, énergie, qualité de vie...
Ainsi la notion de bocage est-elle devenue centrale pour les élus, incluant tous les usages de l'espace rural, les mobilités et l'agriculture mais aussi le bâti et l'urbanisme. Le Scot s'est enrichi sur les questions de transitions, en s'articulant mieux avec les PCAET. Élus et chargés de mission sont conscients qu'il s'agit d'un début, et souhaitent progressivement augmenter le niveau d'exigence.

Les premières marches sont posées.

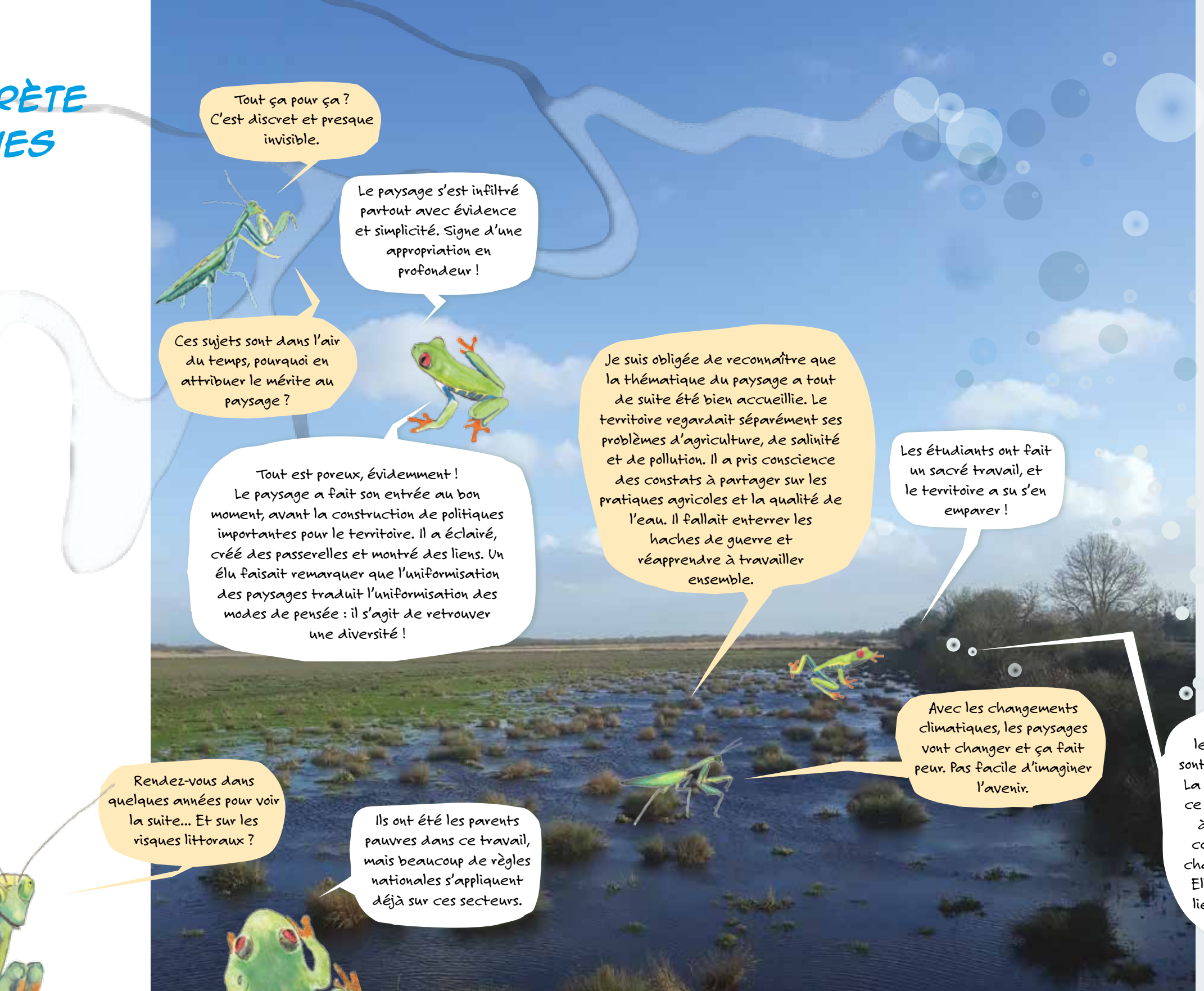
Tout ça pour ça ? C'est discret et presque invisible.
Le paysage s'est infiltré partout avec évidence et simplicité. Signe d'une appropriation en profondeur !
Ces sujets sont dans l'air du temps, pourquoi en attribuer le mérite au paysage ?
Tout est poreux, évidemment ! Le paysage a fait son entrée au bon moment, avant la construction de politiques importantes pour le territoire. Il a éclairé, créé des passerelles et montré des liens. Un élu faisait remarquer que l'uniformisation des paysages traduit l'uniformisation des modes de pensée : il s'agit de retrouver une diversité !
Je suis obligée de reconnaître que la thématique du paysage a tout de suite été bien accueillie. Le territoire regardait séparément ses problèmes d'agriculture, de salinité et de pollution. Il a pris conscience des constats à partager sur les pratiques agricoles et la qualité de l'eau. Il fallait enterrer les haches de guerre et réapprendre à travailler ensemble.
Les étudiants ont fait un sacré travail, et le territoire a su s'en emparer !
Avec les changements climatiques, les paysages vont changer et ça fait peur. Pas facile d'imaginer l'avenir.
Rendez-vous dans quelques années pour voir la suite... Et sur les risques littoraux ?
Ils ont été les parents pauvres dans ce travail, mais beaucoup de règles nationales s'appliquent déjà sur ces secteurs.
Comment rester arc-boutés sur les paysages du passé alors que certains sont récents et que tout change sans arrêt ? La démarche de paysage met des mots sur ce que chacun perçoit sans toujours arriver à l'exprimer, elle donne des repères pour comprendre les évolutions et construire le changement à partir de valeurs partagées. Elle rend les choses plus faciles, crée des liens et redonne du sens. Soyons inventifs pour réparer et construire !

~~FIN~~

La fin des trois ans de recherche et les interventions d'étudiants jettent les bases d'une aventure qui commence. Les projets vont pouvoir se déployer en se nourrissant des acquis autour de ces sujets, si l'animation reste vivace dans le territoire.

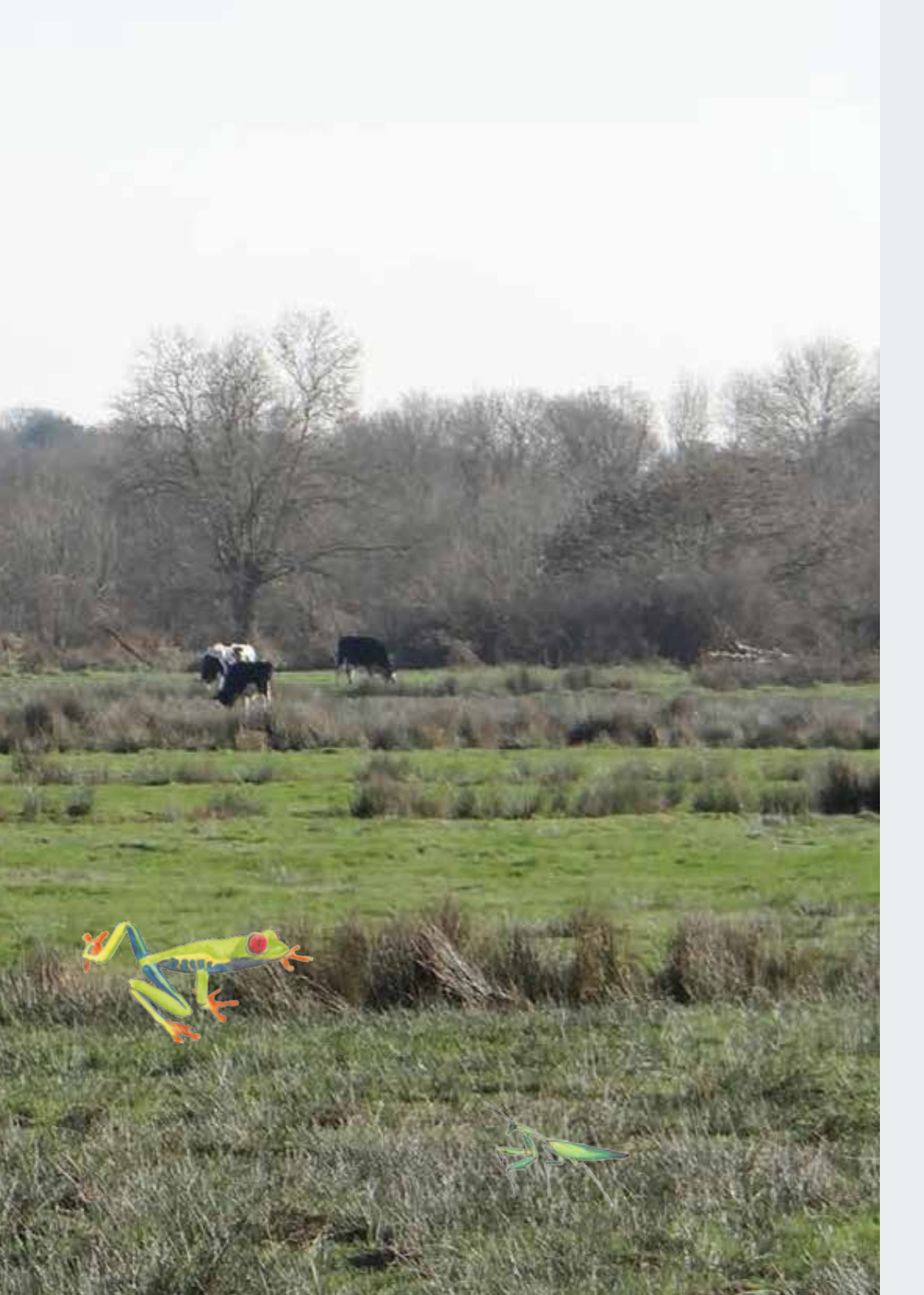

ANNEXES

Pour en savoir plus sur ces deux récits de voyages dans les têtes et les territoires :

Collectif PAP
www.paysages-apres-petrole.org

Larep, ENSP Versailles-Marseille
www.ecole-paysage.fr/site/recherche_fr

Chaire paysage et énergie, ENSP Versailles-Marseille
www.ecole-paysage.fr/site/chaire-entreprises-paysage-energie_fr

Réseau Tepos
www.territoires-energie-positive.fr

Association négaWatt
www.negawatt.org

Mécénat de la Caisse des dépôts
www.caissedesdepots.fr/mecenat

Communauté de communes du Thouarsais
www.thouars-communaute.fr

Documents d'urbanisme de la CC du Thouarsais
www.thouars-communaute.fr/amenagement-urbanisme-documents-en-vigueur
www.thouars-communaute.fr/amenagement-urbanisme-documents-en-cours

Plan de paysage de la CC du Thouarsais
www.thouars-communaute.fr/amenagement-paysage

Politique des paysages et plans de paysage, MTES
www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-des-paysages
www.ecologique-solidaire.gouv.fr/participez-lappel-projets-2020-plan-paysage

Isabel Claus, paysagiste concepteur
www.isabelclaus.com

PETR Pays de Retz
http://petr-paysderetz.fr

Atelier pédagogique régional 2017
www.ecole-paysage.fr/site/chaire-entreprises-paysage-energie_fr/Le-pays-de-retz-La-transition-ecologique-questionner-les-representations-et-exciter-les-imaginaires.htm

PCAET
www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/plan-climat-air-energie.php4
Actions climat-énergie du PTER Pays de Retz :
http://petr-paysderetz.fr/?p=48

Projet alimentaire territorial du PTER Pays de Retz
http://petr-paysderetz.fr/?p=905

Exposition « Des paysage pour demain », par le collectif PAP
http://www.paysages-apres-petrole.org/exposition-des-paysages-pour-demain

Suite aux trois ans d'accompagnement de ces deux territoires par le paysage, voici quelques enseignements et méthodes pour aider à construire outils, politiques d'aménagement et de transitions :

*** ACCEPTER L'IDÉE QUE TOUT LE MONDE EST DÉMUNI FACE AUX TRANSITIONS ET QUE LA NOTION DE PAYSAGE NE FAIT PAS PARTIE DE LA CULTURE GÉNÉRALE**
Prendre conscience que chacun est en recherche
Expliciter et accompagner la compréhension des notions liées aux paysages et aux transitions

*** INVENTER DES MÉTHODES ET SORTIR DES CADRES HABITUELS DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION**
Casser les méthodologies trop rigides
Partir de ce qui réunit et qui est positif
Ne pas nier l'importance du plaisir
Imaginer des démarches et des outils

*** NE PAS AVOIR PEUR DES REMISES EN CAUSE ET DES PRATIQUES DIFFÉRENTES**
Se confronter à d'autres territoires, expériences, regards
Mobiliser les étudiants pour former les futurs professionnels
Trouver l'équilibre entre la place des experts et la connaissance locale

*** UTILISER LE TERRAIN COMME MATIÈRE PREMIÈRE DE TRAVAIL ET DE PROJET**
Développer une dimension de terrain importante avec une diversité d'acteurs
Travailler les échelles proches et globales simultanément

*** FAIRE CONFIANCE ET DONNER UNE PART IMPORTANTE À L'HUMAIN**
Créer des occasions de rencontres
Associer le grand public pour partager une meilleure compréhension
Saisir l'opportunité de la présence d'étudiants pour développer la sensibilisation
S'intéresser à la dimension humaine des acteurs

*** NE PAS PRÉJUGER DES RÉSULTATS MAIS CONSTRUIRE LE PROCESSUS PAS À PAS**
Accepter que l'approche paysagère puisse ouvrir des champs de réflexion et de travail nouveaux
Définir un fil conducteur clair
Évaluer les évolutions des actions mises en œuvre

*** COMPOSER AVEC LES CONTRAINTES MATÉRIELLES ET LES TEMPORALITÉS DES COLLECTIVITÉS**
Ne pas ajouter de démarche supplémentaire déconnectée
Avoir conscience qu'il faudrait disposer de moyens plus généreux
Faire des liens avec les documents qui auront des incidences réglementaires
Trouver l'équilibre entre les temps longs de la décision et les temps courts de l'action
Outiller les territoires et développer l'accompagnement et l'ingénierie de projet

Le détail de ces propositions et l'histoire de l'accompagnement des deux territoires est décrit dans le rapport de recherche, téléchargeable sur ce lien :
www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2020/03/Rapport-final-Lagadec-Kempf-sans-PJ.pdf

Conception, rédaction, illustrations, mise en forme :
Armelle Lagadec & Mathilde Kempf
Suivi : collectif PAP
Relecture : Odile Marcel & Gaëlle des Déserts

Février 2021
N° ISBN : 978-2-9568497-2-8